

## Onésime Reclus

ET LES CANADIENS FRANÇAIS

Relativement à nos questions sur l'avenir de la race Canadienne-française, un de nos amis nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de l'éminent géographe français. Cette opinion, bien que trop pessimiste, dans l'ensemble ne mérite pas moins de prendre place dans nos "Documents historiques" parce qu'elle contient de dures vérités. Elle vaut donc la peine d'être lue et méditée par nos lecteurs qui nous devons une primeur d'une haute importance.

C'est Rameau qui a révélé le Canada-français à la France, Rameau qui est mort désabusé, comme nous le sommes tous, quand il a vu les Canadiens envoyer des volontaires contre les Boers. C'est lui qui a été votre véritable écrivain national vis-à-vis de la France, de l'Europe, enfin l'homme vraiment génial qui vous a aimés par dessus tout. Moi son confident, je vous assure qu'il a bien souffert de la voie où vous vous êtes engagés et au bout de laquelle il nous paraît qu'il y a le néant.

Quand nous comparons votre force réelle à votre force d'autrefois, nous sommes consternés. Mais qui de nous, fervents du Canada-français, aurait jamais cru qu'à l'aurore du XXe siècle vous ne seriez guère chez vous que 1,600,000, quand on comptait sur trois millions, que vous n'enverriez pas de pionniers au Nord-Ouest, que vous laisseriez envahir sans dire mot ce pays de votre avenir par tous les toqués, les sectaires, les plus grossiers paysans de l'Europe, que vous perdriez un million d'hommes au profit des crimes de vos ennemis de tout temps (comme si les deux cinquièmes des Français allaient se perdre en Prusse), que vous ne modifieriez pas vos règlements des terres à bois et terres de colonisation, tous faits au profit des spéculateurs, autant que pour la ruine des honnêtes paysans, et... si nous avions prévu tout cela, croyez que quelques-uns d'entre-nous n'auraient pas déposé tant d'ardeur pendant quarante années pour des Français qui se défendent si peu et si mal.

Penser qu'il y a trente-huit ans, je prêchais à votre premier agent de colonisation nommé en France, M. Verret, si j'ai bonne mémoire et que nous lui disions Rameau quelques autres et moi : "Si vous ne vous défendez pas exactement comme nous vous engageons à le faire, vous êtes perdus, car tout peuple dans les conditions du vôtre est perdu, l'histoire le montre, quand il ne réagit pas dès le premier jour, suivant une loi qui est toujours la même :

*Grandir autant ou plus que grandissent les autres.*

Vos gouvernements conservateurs comme libéraux ne se conduisent pas mieux. Eux qui s'en vont racolant des immigrants dans le monde, Mennonites, Hongrois, Galiciens, Doukhobors, Polonais, pour étouffer le germe canadien dans le Nord-Ouest, ils n'ont pas dit un mot pour faire rendre justice à de vrais colonisateurs.

Comment pourrez-vous jamais nous faire comprendre que dans un pays de *fair play*, de franc jeu, théoriquement du moins, sous un régime dit constitutionnel, les 3/10 de la population paient l'impôt pour se détruire eux-mêmes sans phrase ? Car enfin ! à quoi servent les sommes énormes que vous votez aux fins de l'immigration, sinon à vous noyer chaque année un peu plus dans une mer hostile ! Or constitutionnellement, vous avez droit aux 3/10 de subsides pour votre renforcement à vous. On veut vous inonder de cosmopolites et vous n'avez jamais dit : "Halte-là ! Part à deux ! Pas à moitié, puisque nous ne sommes pas la moitié, mais par 3/10 ; puisque tel est notre nombre dans la Puissance !"

Vous me répondez : "Au fédéral, nous sommes impuissants !" Allons donc, une minorité comme la vôtre aurait pu faire des merveilles, puisque ailleurs, des majorités moindres les ont faites. Le régime parlementaire se prête par son essence même, à des compromis qui sont des victoires.

Quel abandon de vous-mêmes ! Et toujours la plaie saignante de l'immigration aux États-Unis.

Je me suis demandé, par cent fois, mille fois, pourquoi le Canada-français ne suscitait pas depuis Labelle,

un vrai défenseur de son peuple, un Hercule, car il faut l'être, qui arracherait à vos gouvernants, les précédents, les règlements, les lois d'où renaîtrait la vie jadis si belle et prodigue du Canada français ?

Pourquoi ne se montre-t-il pas enfin chez vous, un vrai conducteur de son peuple, un patriote pour tailler, ajuster et recoudre cette nation si prodigieusement vivace qui, sous nos yeux s'effiloche en loques ?

ONÉSIME RECLUS.

## L'HONORABLE M. BERNIER

Notre journal, n'étant l'organe d'aucun parti, ou d'aucune coterie politique, nous sommes parfaitement à l'aise pour parler des hommes publics, et des choses qu'ils accomplissent sur la scène où s'agitent ceux que la faveur populaire a placés pour la gouverner et l'administration des affaires du pays. Il se rencontre quelquefois, souvent même, disons-le à l'honneur de notre pays, des politiciens patriotes, pour qui les mots : "Honesty is the best policy" est la devise, et l'unique devise. Ils sont les *rari nantes in gurgite vasto* du poète latin ; aussi, où que nous les trouvions, à quelque parti qu'ils appartiennent, les suivons-nous avec intérêt applaudissons-nous à leurs actes et sommes-nous heureux de leurs succès.

Parmi les membres du gouvernement choisis par le verdict électoral du 7 novembre dernier, un de ceux au choix duquel il nous a plus fait plaisir d'applaudir est certainement l'honorable M. E. Bernier, représentant du comté de Saint-Hyacinthe et ministre du Revenu de l'Intérieur.

Il forme partie du petit groupe d'hommes pour qui la devise ci-dessus n'est pas qu'un vain mot, et qui suivent à la lettre dans leur vie la maxime qu'elle emporte.

Nous sommes heureux de le faire connaître à nos nombreux lecteurs, qui nous sauront gré de la chose en publiant quelques notes biographiques. Nous empruntons ces notes biographiques à un article publié dans *La Tribune* de Saint-Hyacinthe, le 22 juin 1900, par M. A. Bourgault, avocat de cette ville, un des plus dévoués et des admirateurs les plus fervents de l'honorable ministre. Les commentaires qui s'y trouvent sont justes, et expriment l'opinion que nous entretenons nous-mêmes à l'égard de M. Bernier.

"Rien ne pouvait être plus sensible à la vieille phalange libérale que l'appel de ce vétéran de nos luttes politiques au poste d'honneur qui lui est assigné. Franc et loyal, toujours il a été le champion des saines doctrines du libéralisme, continuateur dans ce rôle des Dorion, des McKenzie, des Blake, des Laflamme ; continuateur, aussi, de l'hon. Félix Geoffrion dont il était l'ami intime et l'admirateur sincère. Possédant la confiance des membres de la députation tant libérale que conservatrice, confiance solidement établie sur la réputation justement méritée d'homme intègre, de politicien honnête, le nouveau membre du cabinet sera une aide puissante pour le gouvernement. Ses conseils, dictés par la sincérité et marqués au coin de la logique et du bon sens, seront écoutés avec le respect dû aux opinions franchement émises et fermement soutenues.

"Avec ce qu'il croira être son devoir, jamais Bernier ne tergiversera ni ne compromettra, et je sais une chose : c'est que, le jour où il sortira de la politique, il en sortira la tête haute, avec la réputation intacte d'honnête homme qu'il apporte en entrant au ministère.

"Le chef du parti, en appelant à ses côtés le représentant de St Hyacinthe, s'est acquis, pour lui, son ministère et le parti libéral, un ami sincère sur le dévouement duquel il peut compter, et dont il a été à même déjà, en maintes circonstances, d'apprécier la justesse de coup d'œil et la sagesse de conseil. Avec la marche de la politique dans notre pays, il n'est pas impossible que l'opportunité de pareille appréciation ne se présente de nouveau.

"M. Bernier a été mêlé activement, durant ce dernier quart de siècle, au mouvement industriel et agri-

cole, dans notre district. Il a contribué pour une large part, à faire de la cité Saint-Hyacinthe ce qu'elle est aujourd'hui. Il a dévoué ses connaissances, son temps et son influence au succès et au maintien de nos institutions manufacturières et financières ; il y a mis et sacrifié des capitaux.

"La classe agricole possède en lui un ami sincère. Agriculteur lui-même, il est en position de connaître les besoins de cette partie importante de notre population, de ce facteur puissant de notre richesse nationale.

"La population ouvrière, cet autre facteur, puissant également, de la richesse d'un pays, a toujours eu en lui un ami franc et sincère, dont l'aide ne lui a jamais fait défaut, sur le dévouement duquel elle peut toujours compter.

M. Bernier est un puissant orateur, un des meilleurs que les partis politiques, dans cette province, peuvent faire figurer sur l'estrade. Son prestige sur un auditoire est très-grand, incompréhensible pour quelques-uns : le secret de ce prestige, de cette force, se trouve dans la franchise de l'homme qui blâme ce qu'il juge mauvais aussi sévèrement chez un parti que chez l'autre. Jamais Bernier n'a recours au mensonge pour soutenir la discussion d'un point politique, convaincu qu'il est que, si la cause qu'il défend n'est pas assez bonne par elle-même pour l'emporter, elle ne mérite pas de triompher, et ne peut ni ne doit exiger l'abaissement au mensonge pour prévaloir.

"Pour toutes ces choses, nous applaudissons de tout cœur à l'entrée de notre représentant et concitoyen dans le ministère.

"La vieille phalange libérale, pour la protection et la sauvegarde de ses principes et de ses traditions, pour l'accomplissement de son programme politique, a foi en Bernier, a foi en la droiture de son jugement, en sa loyauté, en sa franchise, en son honnêteté.

"Voici quelques notes biographiques du nouveau ministre : M. Michel-Esdras Bernier est né à Saint-Hyacinthe le 28 septembre 1841. Originaire de France, sa famille émigra au Canada et elle s'établit dans le comté de l'Islet d'où elle vint à Saint-Hyacinthe. Il est le plus jeune fils de feu Etienne Bernier, cultivateur, et de dame Julie Lussier, son épouse. Après avoir fait un cours d'études au séminaire, ici, il entra au bureau de M<sup>re</sup> H. Saint-Germain, notaire, où il fit son stage d'étudiant. Admis au notariat en juin 1867, il se livra à la pratique de sa profession à Saint-Hyacinthe même et il se créa en peu de temps une belle clientèle. Il exerce sa profession en société, depuis de longues années, avec M. Joseph Morin, et avec, aussi, depuis quelques mois, M. François Bordua. Membre du bureau de la Chambre des Notaires pour le district de Saint-Hyacinthe, de 1867 à 1870, et, pour la province, de cette époque à ce jour, il en a été le président de 1882 à 1885.

"Il a rempli les fonctions de secrétaire trésorier des commissions municipales et scolaires pour la paroisse de Saint-Hyacinthe de 1864 à 1878. Il a rempli, durant nombre d'années, les mêmes fonctions au conseil de comté.

"Nommé syndic officiel, en vertu de la loi des faillites, il a agi comme tel pour les comtés de Saint-Hyacinthe et Bagot, de 1869 à 1874, et pour le district de 1874 à 1880.

"Il a été directeur de la société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe durant de longues années et il a agi comme président de cette association de 1884 à 1895. Il a également fait partie des bureaux de direction de la banque de Saint-Hyacinthe, de la compagnie manufacturière de Saint-Hyacinthe, de la compagnie d'éclairage au gaz de Saint-Hyacinthe, et de diverses autres institutions financières de ce district.

"En politique, M. Bernier est un libéral de la vieille école ; il a suivi le mouvement et a fait les luttes depuis avant 1867. Après avoir refusé la candidature à diverses reprises pour la représentation aux parlements fédéral et provincial, il accepta lors de l'élection de 1882 et fut élu à une bonne majorité, ayant pour adversaire M. Louis Tellier, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure pour le district de Saint-

Hyaci  
de 18  
cher,  
écrasé  
naufre  
Brode  
et, en  
De  
M. B.  
Né  
à  
Pé  
souff  
vente  
J. J.  
minis  
Je  
symp  
mél  
pleur  
ferme  
fonde  
sa fin  
La  
rons